

*Pouvoir d'emprunt*

Le gouvernement du Canada a alors été obligé de recourir au programme qui avait remplacé le Programme d'ajustement de la main-d'œuvre industrielle. Ce programme visait tout spécialement à favoriser le recyclage ou le déplacement des travailleurs, surtout dans les villes où il n'existe qu'une seule activité et aucune alternative. Ce genre de programme est nécessaire, car même en supposant que les entreprises privées soient prêtes à assurer le bien-être de leurs salariés, certaines ne sont pas en mesure de le faire. Nous parlons de Canadiens qui ont vraiment besoin d'aide et qui en méritent. Le gouvernement du Canada a donc le devoir de le aider. Pourtant, le gouvernement a osé retirer 2.8 millions de dollars consacrés à l'aide à la réinstallation, alors que bien des personnes ont besoin de cette aide parce qu'ils n'ont aucune chance de se trouver un autre travail sur place. Je trouve cela intolérable, monsieur le Président. Les indemnités de cessation d'emploi, les prestations d'assurance-chômage et les revenus de pensions de retraite vont maintenant être considérés comme un revenu avant même que les bénéficiaires voient la couleur de cette argent.

Je reviens à la question du logement. Dans les provinces de l'Atlantique et les zones rurales de tout le pays, le Programme d'aide à la remise en état des logements était intéressant pour les personnes qui voulaient rénover ou reconstruire leur maison. Beaucoup de personnes âgées et d'autres citoyens qui ne pouvaient pas construire une maison neuve ont bénéficié de ce programme. Beaucoup de petites entreprises qui ne pouvaient rien trouver d'autre et qui avaient besoin de travail ont survécu dans une large mesure grâce au Programme d'aide à la remise en état des logements dont le budget vient d'être amputé de 29.4 millions. J'espère simplement que le secteur privé compensera cette perte et que le secteur du logement réagira. J'espère que ces personnes réussiront à trouver un travail qui leur donnera les moyens de s'en sortir sans l'aide de ce programme. Néanmoins, je doute fort que les choses se passent ainsi, du moins à court terme.

Je voudrais maintenant dire un mot des services de traversiers. J'ai vu le député de Malpèque (M. Gass) à la Chambre tout à l'heure. Je sais qu'il a dû s'absenter, mais j'espérais qu'il ne s'éloignerait pas. S'il était présent, je pense qu'il reconnaîtrait que supprimer des services de traversiers à une île, c'est comme couper une amarre. Il importe que la Chambre le comprenne, et je ne ferais pas correctement mon travail de député si je ne m'efforçais pas de faire comprendre ce point à la Chambre. A part l'avion, il n'existe pas d'autre moyen de se rendre à l'île du Prince-Édouard. Or bien des gens ne sont pas assez riches pour se payer l'avion ou ne peuvent utiliser ce moyen de transport pour une autre raison. Par exemple, il est impossible de transporter un tracteur en avion jusque dans l'île du Prince-Édouard ou à Terre-Neuve. Depuis que nous sommes entrés dans la Confédération en 1949, les grosses machines ont toujours été transportées par traversier. Le service de traversiers est notre route transcanadienne. C'est la seule route qui se rende dans l'île. Le gouvernement, la Chambre et les personnes qui élaborent la politique doivent saisir les répercussions que cette politique aura sur les habitants des îles.

Je puis comprendre qu'on veuille aider le secteur privé et accorder la priorité aux entreprises. Je reconnais que c'est à long terme la seule façon de créer des emplois durables au Canada. J'admets tout cela. Je n'arrive toutefois pas à accepter les restrictions imposées sans discernement, sans songer aux

conséquences qu'elles auront, surtout sur les régions défavorisées du pays. Le budget des services maritimes du CN a été réduit de 21.5 millions. Les services aériens et maritimes vont être réduits et les prix augmentés.

• (1210)

La semaine dernière, la Commission canadienne des transports a fait son meilleur rapport à mon avis. Il concerne le Nord. En fait, c'est un premier ministre conservateur, John Diefenbaker, qui a fait de grands projets pour le Nord, dans les années 1960. S'il était à la Chambre aujourd'hui, il donnerait son appui au rapport de la Commission canadienne des transports. Il trouverait lui aussi, qu'il serait possible d'attirer et de retenir les gens dans le Nord en supprimant la taxe sur le carburant et la taxe d'aéroport dans le Nord. Le nord du Canada se développerait. Si l'on accable trop ceux qui ont déjà le plus lourd fardeau à supporter, le Nord sera détruit et il se dépeuplera. Schefferville ne sera pas la seule ville à être fermée; bien d'autres villes du Nord que les villes minières seront fermées. Ce que j'essaie d'expliquer, c'est que les restrictions imposées à ces régions du pays seront catastrophiques.

Pour bien représenter mes électeurs, je me dois de signaler les mesures annoncées dans la déclaration économique que je juge avantageuses. Ainsi, les pêcheurs, les bûcherons, les exploitants de mines et les agriculteurs auront peut-être droit à la réduction de trois cents le litre sur la taxe sur les carburants, qui entre en vigueur en décembre.

Les veuves et les veufs âgés de 60 à 64 ans pourront s'inscrire au Programme relatif aux allocations au conjoint durant l'automne de 1985. C'est une bonne initiative, et il convient de féliciter le gouvernement.

L'amélioration des pensions des anciens combattants est une bonne initiative, et j'en félicite le gouvernement. Enfin, des allègements fiscaux sur les indemnités de cessation d'emploi seront peut-être offerts aux ouvriers habitant des villes isolées dont l'économie repose sur une seule entreprise. Je parie que c'est une idée du premier ministre. Il faut féliciter le gouvernement pour cette initiative également. Ce sont les quatre mesures qui aideront mes électeurs.

Le message que je dois toutefois transmettre à la Chambre, c'est que ces réductions auront dans l'ensemble des répercussions catastrophiques. Je ne vois pas quelles seront les autres possibilités. On compte sur le secteur privé pour prendre la relève, mais on ignore quand il le fera.

Que s'est-il passé dans le secteur privé? Dans le secteur de la pêche, les deux grandes sociétés de la région de l'Atlantique étaient très mal en point et pratiquement en faillite. Notre gouvernement a dû intervenir. On a demandé au secteur privé s'il avait de l'argent à investir dans ces sociétés. Aucune entreprise privée ne s'est offerte. C'est par conséquent le gouvernement du Canada qui a investi de l'argent.

Notre gouvernement a investi à peu près 150 millions, avec le gouvernement de Terre-Neuve, dans la Fishery Products International. Il faut y investir bien plus d'argent si l'on veut stabiliser les finances de cette entreprise. Ce secteur se débat et les investissements du privé dans ce secteur sont loin d'être impressionnants.